
NORME INTERNATIONALE 5209

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Appareils de robinetterie industrielle d'usage général — Marquage

General purpose industrial valves — Marking

iTeh STANDARD PREVIEW
Première édition — 1977-08-01
(standards.iteh.ai)

[ISO 5209:1977](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e9965e07-5c89-4669-9916-fabb8190f451/iso-5209-1977>

CDU 621.646 : 381.822

Réf. n° : ISO 5209-1977 (F)

Descripteurs : appareil de robinetterie, robinetterie industrielle, marquage.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5209 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 153, *Robinetterie industrielle pour les usages courants*, et a été soumise aux comités membres en mai 1976.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée : [ISO 5209:1977](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e9965e07-5c89-4669-9916-fabb819049730-5209-1977)

| | | |
|-------------------------|------------------|-------------|
| Afrique du Sud, Rép. d' | Finlande | Philippines |
| Allemagne | France | Pologne |
| Australie | Inde | Royaume-Uni |
| Autriche | Italie | Suède |
| Belgique | Japon | Suisse |
| Canada | Mexique | Turquie |
| Chili | Norvège | Yougoslavie |
| Danemark | Nouvelle-Zélande | |
| Espagne | Pays-Bas | |

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

U.S.A.
U.R.S.S.

Appareils de robinetterie industrielle d'usage général — Marquage

0 INTRODUCTION

La présente Norme internationale a pour objet d'établir certaines exigences de base pour le marquage des appareils de robinetterie industrielle et de donner, à titre d'information, des recommandations concernant des marques supplémentaires.

La présente Norme internationale doit, d'une manière générale, être utilisée en tenant compte des exigences spécifiques des Normes internationales particulières aux différents types d'appareils, ou de toute exigence spécifique convenue entre les parties intéressées.

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale spécifie les marques obligatoires et les marques facultatives à porter sur les appareils de robinetterie industrielle d'usage général et indique la manière de réaliser le marquage, soit sur le corps, soit sur une bride, soit sur une plaque d'identification. Le marquage sur le corps peut être effectué directement sur celui-ci ou sur une plaque fixée sur le corps par un moyen sûr. Le matériau de cette plaque, qui est distincte de la plaque d'identification précitée, et la méthode de fixation au corps seront spécifiés dans la Norme internationale correspondant au type particulier d'appareil.

2 CLASSIFICATION ET DÉSIGNATION DU PRODUIT

2.1 Exigences

Comme l'application pratique du marquage dépend de la taille des appareils de robinetterie, des exigences différentes sont spécifiées pour les appareils de robinetterie de grandes dimensions (DN 50 et au-dessus) et pour les appareils de plus petites dimensions (au-dessous de DN 50).

2.2 Notes explicatives

2.2.1 Le tableau donne la liste des marques qui peuvent être incluses dans les Normes internationales particulières aux différents types d'appareils.

2.2.2 Les Normes internationales particulières aux différents types d'appareils donneront la liste des marques obligatoires et des marques facultatives et spécifieront l'emplacement sur lequel elles doivent être portées, à savoir : sur le corps, sur une bride ou sur une plaque d'identification.

2.3 Appareils de robinetterie de DN 50 et au-dessus

2.3.1 Les marques 1 à 4 du tableau sont obligatoires et doivent être portées sur le corps de l'appareil.

2.3.2 Les marques 5 à 6 ne sont obligatoires que si la Norme internationale correspondant au type particulier d'appareil le spécifie et, dans ce cas, la première doit être portée sur le corps et la seconde sur une bride.

2.3.3 Les marques 7 à 19 sont facultatives, à moins d'une spécification contraire dans la Norme internationale correspondant au type particulier d'appareil, et peuvent être, si elles sont exigées, portées sur le corps ou sur la plaque d'identification.

2.4 Appareils de robinetterie au-dessous de DN 50

Les marques obligatoires seront spécifiées dans la Norme internationale correspondant au type particulier d'appareil, qui précisera aussi si ces marques doivent être portées sur le corps ou sur la plaque d'identification.

2.5 Marques supplémentaires

Si le marquage réalisé par un fabricant satisfait aux exigences ci-dessus et à celles des Normes internationales particulières aux différents types d'appareils, il est possible :

a) d'effectuer un marquage supplémentaire à un emplacement spécifié; par exemple, si une marque doit obliga-

toirement apparaître sur le corps, elle peut être répétée sur la plaque d'identification;

b) d'ajouter d'autres marques, par exemple des numéros d'articles de catalogue, à condition qu'il n'y ait aucun risque de confondre ces marques avec celles du tableau.

TABLEAU – Marques à porter sur les appareils de robinetterie

| N° | Marque |
|----|---|
| 1 | Diamètre nominal* (DN) |
| 2 | Pression nominale* (PN) |
| 3 | Nature du matériau de l'enveloppe** |
| 4 | Nom du fabricant et/ou marque de fabrique |
| 5 | Flèche indiquant le sens d'écoulement du fluide |
| 6 | Numéro du joint annulaire des brides |
| 7 | Températures limites d'utilisation (°C) |
| 8 | Désignation du filetage de raccordement |
| 9 | Pression limite d'utilisation (bar) |
| 10 | Numéro d'identification (de l'appareil de robinetterie) |
| 11 | Numéro de la norme correspondante |
| 12 | Numéro de coulée |
| 13 | Nature de l'équipement interne |
| 14 | Symboles de service |
| 15 | Nature du revêtement interne |
| 16 | Label de qualité et label de contrôle |
| 17 | Poinçon de l'inspecteur |
| 18 | Année de fabrication |
| 19 | Caractéristiques hydrodynamiques |

* Se référer aux Normes internationales appropriées.

** De préférence, la référence ISO.